

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**SYNDICAT MIXTE FERME dont la population est de 3500 habitants et plus -
SIOM DE LA VALLEE DE CHEVREUSE (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)**

Numéro SIRET : 20006232100019

POSTE COMPTABLE : TRESOR PUBLIC D ORSAY

M. 14

**Budget primitif
voté par nature**

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL COLLECTE OM (3)

ANNEE 2021

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	20
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	22

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	23
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	24
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	28
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	29
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	30
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	31
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	32
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	34
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	37
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	39
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	40
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	43
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	44
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	45
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	46

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	47

SIOM DE LA VALLEE DE CHEVREUSE - BUDGET PRINCIPAL COLLECTE OM - BP - 2021

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 3811Z	SIOM DE LA VALLEE DE CHEVREUSE BUDGET PRINCIPAL COLLECTE OM	BP 2021
----------------------------	--	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	207922
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0.00	0.00	0.00	0.00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses d'exploitation / Dépenses réelles de fonctionnement	99.05	
2	Produit d'exploitation domaine / Recettes réelles de fonctionnement	6.71	
3	Transferts reçus / Recettes réelles de fonctionnement	8.74	
4	Emprunts réalisés / Dépenses d'équipement brut		
5	Encours de la dette	9546388.06	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	36 714 981,56	24 960 120,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 11 754 861,56
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		36 714 981,56	36 714 981,56

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	8 876 903,07	9 794 596,57
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	805 792,78	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 111 900,72	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		9 794 596,57	9 794 596,57
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		46 509 578,13	46 509 578,13

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	25 769 230,45	0,00	26 073 318,49	26 073 318,49	26 073 318,49
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 893 300,00	0,00	1 971 650,00	1 971 650,00	1 971 650,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	302 370,00	0,00	308 610,00	308 610,00	308 610,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		27 964 900,45	0,00	28 353 578,49	28 353 578,49	28 353 578,49
66	Charges financières	155 650,00	0,00	127 500,00	127 500,00	127 500,00
67	Charges exceptionnelles	330 000,00	0,00	88 000,00	88 000,00	88 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		28 450 550,45	0,00	28 569 078,49	28 569 078,49	28 569 078,49
023	Virement à la section d'investissement (5)	8 394 670,00		7 068 113,07	7 068 113,07	7 068 113,07
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	937 560,00		1 077 790,00	1 077 790,00	1 077 790,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		9 332 230,00		8 145 903,07	8 145 903,07	8 145 903,07
TOTAL		37 782 780,45	0,00	36 714 981,56	36 714 981,56	36 714 981,56

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	36 714 981,56
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	70 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 878 800,00	0,00	1 667 200,00	1 667 200,00	1 667 200,00
73	Impôts et taxes	20 582 900,00	0,00	20 940 000,00	20 940 000,00	20 940 000,00
74	Dotations et participations	2 093 100,00	0,00	2 171 200,00	2 171 200,00	2 171 200,00
75	Autres produits de gestion courante	10,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		24 624 810,00	0,00	24 848 400,00	24 848 400,00	24 848 400,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		24 624 810,00	0,00	24 848 400,00	24 848 400,00	24 848 400,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	117 000,00		111 720,00	111 720,00	111 720,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		117 000,00		111 720,00	111 720,00	111 720,00
TOTAL		24 741 810,00	0,00	24 960 120,00	24 960 120,00	24 960 120,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	11 754 861,56
---	----------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	36 714 981,56
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	8 034 183,07
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

SIOM DE LA VALLEE DE CHEVREUSE - BUDGET PRINCIPAL COLLECTE OM - BP - 2021

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	930 600,00	131 597,70	864 000,00	864 000,00	995 597,70
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 999 500,00	674 195,08	3 523 600,00	3 523 600,00	4 197 795,08
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	5 150 000,00	0,00	3 811 583,07	3 811 583,07	3 811 583,07
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	9 080 100,00	805 792,78	8 199 183,07	8 199 183,07	9 004 975,85
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	557 000,00	0,00	563 000,00	563 000,00	563 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	557 000,00	0,00	566 000,00	566 000,00	566 000,00
45...	Total des op. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	9 637 100,00	805 792,78	8 765 183,07	8 765 183,07	9 570 975,85
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	117 000,00		111 720,00	111 720,00	111 720,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	117 000,00		111 720,00	111 720,00	111 720,00
	TOTAL	9 754 100,00	805 792,78	8 876 903,07	8 876 903,07	9 682 695,85

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	111 900,72
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 794 596,57
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	275 870,00	0,00	520 000,00	520 000,00	520 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	275 870,00	0,00	520 000,00	520 000,00	520 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	146 000,00	0,00	207 000,00	207 000,00	207 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	1 141 387,00	0,00	917 693,50	917 693,50	917 693,50
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 287 387,00	0,00	1 128 693,50	1 128 693,50	1 128 693,50
45...	Total des op. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 563 257,00	0,00	1 648 693,50	1 648 693,50	1 648 693,50
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	8 394 670,00		7 068 113,07	7 068 113,07	7 068 113,07
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	937 560,00		1 077 790,00	1 077 790,00	1 077 790,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	9 332 230,00		8 145 903,07	8 145 903,07	8 145 903,07

SIOM DE LA VALLEE DE CHEVREUSE - BUDGET PRINCIPAL COLLECTE OM - BP - 2021

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	TOTAL	10 895 487,00	0,00	9 794 596,57	9 794 596,57	9 794 596,57

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 794 596,57
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	8 034 183,07
--	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 - RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 - DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	26 073 318,49		26 073 318,49
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 971 650,00		1 971 650,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	308 610,00		308 610,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	127 500,00	0,00	127 500,00
67	Charges exceptionnelles	88 000,00	0,00	88 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	1 077 790,00	1 077 790,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		7 068 113,07	7 068 113,07
Dépenses de fonctionnement – Total		28 569 078,49	8 145 903,07	36 714 981,56

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	36 714 981,56
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	111 720,00	111 720,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	563 000,00	0,00	563 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	995 597,70	0,00	995 597,70
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	4 197 795,08	0,00	4 197 795,08
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	3 811 583,07	0,00	3 811 583,07
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	3 000,00	0,00	3 000,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		9 570 975,85	111 720,00	9 682 695,85

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	111 900,72
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 794 596,57
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	70 000,00		70 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 667 200,00		1 667 200,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	20 940 000,00		20 940 000,00
74	Dotations et participations	2 171 200,00		2 171 200,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	111 720,00	111 720,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	24 848 400,00	111 720,00	24 960 120,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	11 754 861,56
---	----------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	36 714 981,56
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	207 000,00	0,00	207 000,00
13	Subventions d'investissement	520 000,00	0,00	520 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	4 000,00	0,00	4 000,00
28	Amortissement des immobilisations		1 077 790,00	1 077 790,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		7 068 113,07	7 068 113,07
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement – Total	731 000,00	8 145 903,07	8 876 903,07

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	917 693,50
-----------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 794 596,57
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	25 769 230,45	26 073 318,49	26 073 318,49
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	18 000,00	13 000,00	13 000,00
60611	Eau et assainissement	9 000,00	7 000,00	7 000,00
60612	Energie - Electricité	35 000,00	35 000,00	35 000,00
60622	Carburants	10 000,00	10 000,00	10 000,00
60623	Alimentation	7 950,00	8 000,00	8 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	1 000,00	1 000,00
60631	Fournitures d'entretien	5 500,00	9 200,00	9 200,00
60632	Fournitures de petit équipement	16 950,00	14 750,00	14 750,00
60636	Vêtements de travail	3 250,00	4 250,00	4 250,00
6064	Fournitures administratives	8 800,00	6 700,00	6 700,00
6068	Autres matières et fournitures	34 650,00	16 500,00	16 500,00
611	Contrats de prestations de services	23 322 430,45	23 583 058,49	23 583 058,49
6122	Crédit-bail mobilier	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6135	Locations mobilières	15 320,00	44 800,00	44 800,00
61521	Entretien terrains	25 000,00	27 000,00	27 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	37 000,00	68 170,00	68 170,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	600,00	10 000,00	10 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	64 000,00	10 000,00	10 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	102 000,00	17 000,00	17 000,00
61551	Entretien matériel roulant	10 000,00	10 000,00	10 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	388 850,00	366 300,00	366 300,00
6156	Maintenance	183 000,00	155 100,00	155 100,00
6161	Multirisques	16 000,00	17 000,00	17 000,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	61 300,00	112 000,00	112 000,00
6168	Autres primes d'assurance	13 000,00	14 000,00	14 000,00
617	Etudes et recherches	312 100,00	325 850,00	325 850,00
6182	Documentation générale et technique	12 500,00	12 000,00	12 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	29 100,00	16 000,00	16 000,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	5 700,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	28 100,00	55 500,00	55 500,00
6231	Annonces et insertions	69 000,00	67 000,00	67 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	44 000,00	38 000,00	38 000,00
6236	Catalogues et imprimés	74 100,00	85 700,00	85 700,00
6238	Divers	90 000,00	104 000,00	104 000,00
6247	Transports collectifs	20 000,00	18 520,00	18 520,00
6248	Divers	50 000,00	98 000,00	98 000,00
6251	Voyages et déplacements	1 000,00	989,00	989,00
6257	Réceptions	26 000,00	14 000,00	14 000,00
6261	Frais d'affranchissement	14 500,00	11 000,00	11 000,00
6262	Frais de télécommunications	15 000,00	14 000,00	14 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	23 430,00	29 200,00	29 200,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	138 000,00	145 681,00	145 681,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	30 000,00	44 050,00	44 050,00
6288	Autres services extérieurs	320 100,00	359 900,00	359 900,00
63512	Taxes foncières	60 000,00	55 000,00	55 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	8 000,00	8 100,00	8 100,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 893 300,00	1 971 650,00	1 971 650,00
6218	Autre personnel extérieur	35 200,00	10 000,00	10 000,00
6331	Versement mobilité	18 498,00	18 479,00	18 479,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	4 602,00	853,00	853,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	15 094,00	15 079,00	15 079,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	2 776,00	2 759,00	2 759,00
64111	Rémunération principale titulaires	558 588,00	602 702,00	602 702,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	44 144,00	40 402,00	40 402,00
64118	Autres indemnités titulaires	253 378,00	305 088,00	305 088,00
64131	Rémunérations non tit.	392 290,00	407 988,00	407 988,00
6417	Rémunérations des apprentis	12 795,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	193 457,00	204 604,00	204 604,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	193 174,00	207 386,00	207 386,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	15 122,00	14 433,00	14 433,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	26 000,00	25 000,00	25 000,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	748,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	5 000,00	3 900,00	3 900,00
6478	Autres charges sociales diverses	11 100,00	6 840,00	6 840,00
6488	Autres charges	111 334,00	106 137,00	106 137,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00

SIOM DE LA VALLEE DE CHEVREUSE - BUDGET PRINCIPAL COLLECTE OM - BP - 2021

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
65	Autres charges de gestion courante	302 370,00	308 610,00	308 610,00
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	0,00	18 300,00	18 300,00
6531	Indemnités	93 000,00	96 300,00	96 300,00
6532	Frais de mission	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6533	Cotisations de retraite	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6535	Formation	4 500,00	6 000,00	6 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	30 000,00	30 000,00	30 000,00
657341	Subv. fonct. Communes du GFP	100 000,00	100 000,00	100 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	60 860,00	44 000,00	44 000,00
65888	Autres	10,00	10,00	10,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		27 964 900,45	28 353 578,49	28 353 578,49
66	Charges financières (b)	155 650,00	127 500,00	127 500,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	160 000,00	132 000,00	132 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-4 350,00	-4 500,00	-4 500,00
67	Charges exceptionnelles (c)	330 000,00	88 000,00	88 000,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	210 000,00	10 000,00	10 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	60 000,00	20 000,00	20 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	40 000,00	38 000,00	38 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		28 450 550,45	28 569 078,49	28 569 078,49
023	Virement à la section d'investissement	8 394 670,00	7 068 113,07	7 068 113,07
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	937 560,00	1 077 790,00	1 077 790,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	937 560,00	1 077 790,00	1 077 790,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		9 332 230,00	8 145 903,07	8 145 903,07
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		9 332 230,00	8 145 903,07	8 145 903,07
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		37 782 780,45	36 714 981,56	36 714 981,56

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	36 714 981,56
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	29 500,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	33 850,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-4 500,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	70 000,00	70 000,00	70 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6479	Rembours sur autres charges sociales	60 000,00	60 000,00	60 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 878 800,00	1 667 200,00	1 667 200,00
7013	Ventes de produits résiduels	713 100,00	617 500,00	617 500,00
7018	Autres ventes de produits finis	3 000,00	6 000,00	6 000,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	700,00	700,00	700,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	2 000,00	2 000,00	2 000,00
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	700 000,00	600 000,00	600 000,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	250 000,00	241 000,00	241 000,00
70872	Remb. frais B.A. et régies municipales	210 000,00	200 000,00	200 000,00
73	Impôts et taxes	20 582 900,00	20 940 000,00	20 940 000,00
7328	Autres fiscalités reversées	20 582 900,00	20 940 000,00	20 940 000,00
74	Dotations et participations	2 093 100,00	2 171 200,00	2 171 200,00
744	FCTVA	2 000,00	2 000,00	2 000,00
7472	Participat° Régions	31 200,00	31 200,00	31 200,00
7478	Participat° Autres organismes	2 059 900,00	2 138 000,00	2 138 000,00
75	Autres produits de gestion courante	10,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	10,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		24 624 810,00	24 848 400,00	24 848 400,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		24 624 810,00	24 848 400,00	24 848 400,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	117 000,00	111 720,00	111 720,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	117 000,00	111 720,00	111 720,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		117 000,00	111 720,00	111 720,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		24 741 810,00	24 960 120,00	24 960 120,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	11 754 861,56
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	36 714 981,56

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	930 600,00	864 000,00	864 000,00
2031	Frais d'études	880 600,00	779 000,00	779 000,00
2033	Frais d'insertion	5 000,00	5 000,00	5 000,00
2051	Concessions, droits similaires	45 000,00	80 000,00	80 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 999 500,00	3 523 600,00	3 523 600,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	10 000,00	75 000,00	75 000,00
21318	Autres bâtiments publics	200 000,00	186 000,00	186 000,00
2135	Installations générales, agencements	391 100,00	100 000,00	100 000,00
2138	Autres constructions	0,00	100 000,00	100 000,00
2151	Réseaux de voirie	180 000,00	180 000,00	180 000,00
2152	Installations de voirie	1 000,00	11 000,00	11 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	30 000,00	30 000,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	1 582 400,00	2 405 200,00	2 405 200,00
2158	Autres inst., matériel, outil. techniques	505 000,00	339 900,00	339 900,00
2183	Matériel de bureau et informatique	41 000,00	28 500,00	28 500,00
2184	Mobilier	35 000,00	14 000,00	14 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	54 000,00	54 000,00	54 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	5 150 000,00	3 811 583,07	3 811 583,07
2313	Constructions	4 540 000,00	3 201 583,07	3 201 583,07
2315	Installat°, matériel et outillage techni	610 000,00	610 000,00	610 000,00
Total des dépenses d'équipement		9 080 100,00	8 199 183,07	8 199 183,07
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	557 000,00	563 000,00	563 000,00
1641	Emprunts en euros	557 000,00	563 000,00	563 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	3 000,00	3 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	3 000,00	3 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		557 000,00	566 000,00	566 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		9 637 100,00	8 765 183,07	8 765 183,07
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	117 000,00	111 720,00	111 720,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	117 000,00	111 720,00	111 720,00
13911	Etat et établissements nationaux	1 800,00	1 800,00	1 800,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	0,00	3 620,00	3 620,00
13918	Autres subventions d'équipement	115 200,00	106 300,00	106 300,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		117 000,00	111 720,00	111 720,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		9 754 100,00	8 876 903,07	8 876 903,07

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	805 792,78
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	111 900,72
---	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 794 596,57
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

SIOM DE LA VALLEE DE CHEVREUSE - BUDGET PRINCIPAL COLLECTE OM - BP - 2021

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	275 870,00	520 000,00	520 000,00
1312	Subv. transf. Régions	89 870,00	152 000,00	152 000,00
13141	Subv. transf. Communes membres du GFP	0,00	12 000,00	12 000,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	186 000,00	356 000,00	356 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	275 870,00	520 000,00	520 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 287 387,00	1 124 693,50	1 124 693,50
10222	FCTVA	146 000,00	207 000,00	207 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 141 387,00	917 693,50	917 693,50
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements recus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	4 000,00	4 000,00
27638	Créance Autres établissements publics	0,00	4 000,00	4 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 287 387,00	1 128 693,50	1 128 693,50
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	1 563 257,00	1 648 693,50	1 648 693,50
021	Virement de la sect° de fonctionnement	8 394 670,00	7 068 113,07	7 068 113,07
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	937 560,00	1 077 790,00	1 077 790,00
28031	Frais d'études	95 410,00	108 100,00	108 100,00
28051	Concessions et droits similaires	41 900,00	57 600,00	57 600,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	550,00	530,00	530,00
28128	Autres aménagements de terrains	16 500,00	14 300,00	14 300,00
28135	Installations générales, agencements, ..	30 900,00	30 870,00	30 870,00
28152	Installations de voirie	1 100,00	350,00	350,00
281532	Réseaux d'assainissement	5 450,00	5 450,00	5 450,00
281533	Réseaux câblés	330,00	330,00	330,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	613 800,00	700 300,00	700 300,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	43 060,00	60 400,00	60 400,00
281738	Autres constructions (m. à dispo)	2 090,00	2 100,00	2 100,00
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	45 080,00	42 200,00	42 200,00
28181	Installations générales, aménagt divers	1 500,00	1 500,00	1 500,00
28182	Matériel de transport	14 200,00	21 360,00	21 360,00
28183	Matériel de bureau et informatique	13 200,00	18 650,00	18 650,00
28184	Mobilier	3 510,00	3 600,00	3 600,00
28188	Autres immo. corporelles	8 980,00	10 150,00	10 150,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	9 332 230,00	8 145 903,07	8 145 903,07
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	9 332 230,00	8 145 903,07	8 145 903,07
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	10 895 487,00	9 794 596,57	9 794 596,57

+	RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 794 596,57

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

SIOM DE LA VALLEE DE CHEVREUSE - BUDGET PRINCIPAL COLLECTE OM - BP - 2021

- (2) Cf. Modalités de vote, I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
15139-Tirage Eonia	01/08/2008	880 153,08	0,00	0,00	0,00	0,00
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		880 153,08	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8800071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
								Emprunts et dettes à l'origine du contrat						
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					9 200 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					9 200 000,00									
143	CREDIT AGRICOLE	20/12/2007	27/12/2007	27/12/2008	1 700 000,00	F	Taux fixe à 4.62 %	4,620	4,620	EUR	A	P	O	A-1
145-Consolidation	SOCIETE GENERALE	01/08/2008	01/08/2008	01/11/2008	2 500 000,00	F	Taux fixe à 4.95 %	4,950	5,120	EUR	T	C	O	A-1
147	SFIL CAFFIL	22/09/2008	29/09/2008	01/07/2009	5 000 000,00	F	Taux fixe à 4.75 %	4,750	4,910	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
15139-Tirage Eonia	SOCIETE GENERALE	01/08/2008	01/08/2008	28/05/2023	0,00	V	(EONIA(Postfixé) + 0.125)-Floor -0.125 sur EONIA(Postfixé)	4,420	4,640	EUR	X	X	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									

SIOM DE LA VALLEE DE CHEVREUSE - BUDGET PRINCIPAL COLLECTE OM - BP - 2021

Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Parti- dicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00								
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00								
1681 Autres emprunts (total)					0,00								
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					0,00								
Total général					9 200 000,00								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

IV
A2.2

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICINE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 881 704,55					562 484,03	131 462,36	0,00	24 978,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 881 704,55					562 484,03	131 462,36	0,00	24 978,00
143	N	0,00	A-1	298 371,38	1,99	F	Taux fixe à 4,62 %	4,620	145 817,35	13 784,76	0,00	58,73
145-Consolidation	N	0,00	A-1	458 333,17	2,58	F	Taux fixe à 4,95 %	5,120	166 666,68	19 857,28	0,00	2 406,25
147	N	0,00	A-1	2 125 000,00	8,25	F	Taux fixe à 4,75 %	4,910	250 000,00	97 820,32	0,00	22 513,02
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur 'ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
15139- Tirage Eonia	N	0,00	A-1	0,00	2,41	V	(EONIA(Positifé) + 0.125)-Floor -0.125 sur EONIA(Positifé)	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

SIOM DE LA VALLEE DE CHEVREUSE - BUDGET PRINCIPAL COLLECTE OM - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICM de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 881 704,55				562 484,03	131 462,36	0,00	0,00	24 978,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	
A2.3	

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement déductif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 666.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 758.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
	Indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart de l'indice zone euro	Indice hors zone euro et écart de l'indice dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart de l'indice hors zone euro	Indice hors zone euro et écart de l'indice dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart de l'indice hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sans unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 881 704,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swapion)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits							0
	% de l'encours							0,00
	Montant en euros							0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000.00 €	2016-07-07

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, logiciels	2	07/07/2016
L	Frais d'étude	5	07/07/2016
L	Frais d'insertion	5	07/07/2016
L	Mobilier de bureau	10	07/07/2016
L	Matériel de bureau, informatique, téléphonie, reprographie	5	07/07/2016
L	Matériel classique, bacs, conteneurs, colonnes, extincteurs	8	07/07/2016
L	Matériel et outillage technique, compacteurs	10	07/07/2016
L	Plantations d'arbres, d'arbustes et création de massifs	15	07/07/2016
L	Agencement aménagement de terrains, dalle réseaux, barrières, ralentisseurs	15	07/07/2016
L	Agencements , aménagements installations liés aux bâtiments, climatisation, téléphonie	15	07/07/2016
L	Appareil de levage - ascenseur	20	07/07/2016
L	Voitures	5	07/07/2016
L	Camions et véhicules industriels	6	07/07/2016
L	Installations spécifiques, agencement des constructions (budget M4)	20	07/07/2016
L	Installations des fours (budget M4)	25	07/07/2016
L	Installation réseaux de chaleur et électricité (budget M4)	20	07/07/2016
L	Installation Station GNV (budget M4)	15	07/07/2016
L	Subventions d'investissement transférables inférieures à 25000 euros	1	07/07/2016
L	Subventions d'investissement transférables supérieures à 25000 euros	10	07/07/2016

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		674 720,00	674 720,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		563 000,00	563 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	563 000,00	563 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		111 720,00	111 720,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	111 720,00	111 720,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	674 720,00	805 792,78	111 900,72	1 592 413,50

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		8 356 903,07	III 8 356 903,07
Ressources propres externes de l'année (a)		211 000,00	211 000,00
10222	FCTVA	207 000,00	207 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
27638	Créance Autres établissements publics	4 000,00	4 000,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		8 145 903,07	8 145 903,07
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	108 100,00	108 100,00
28051	Concessions et droits similaires	57 600,00	57 600,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	530,00	530,00
28128	Autres aménagements de terrains	14 300,00	14 300,00
28135	Installations générales, agencements, ..	30 870,00	30 870,00
28152	Installations de voirie	350,00	350,00
281532	Réseaux d'assainissement	5 450,00	5 450,00
281533	Réseaux câblés	330,00	330,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	700 300,00	700 300,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	60 400,00	60 400,00
281738	Autres constructions (m. à dispo)	2 100,00	2 100,00
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	42 200,00	42 200,00
28181	Installations générales, aménagt divers	1 500,00	1 500,00
28182	Matériel de transport	21 360,00	21 360,00
28183	Matériel de bureau et informatique	18 650,00	18 650,00
28184	Mobilier	3 600,00	3 600,00
28188	Autres immo. corporelles	10 150,00	10 150,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	7 068 113,07	7 068 113,07

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	8 356 903,07	0,00	0,00	917 693,50	9 274 596,57

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 592 413,50
Ressources propres disponibles	IV	9 274 596,57
Solde	V = IV – II (6)	7 682 183,07

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	26 073 318,49
6042	Achats prestation service	13 000,00
60611	Eau et assainissement	7 000,00
60612	Energie - Electricité	35 000,00
60622	Carburant	10 000,00
60623	Alimentation	8 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	1 000,00
60631	Fournitures d'entretien	9 200,00
60632	Fournitures de petit équipement	14 750,00
60636	Vêtements de travail	4 250,00
6064	Fournitures administratives	6 700,00
6068	Autres matières et fournitures	16 500,00
611	Contrats de prestations de services	23 583 058,49
6122	Crédit bail mobilier	10 000,00
6135	Locations mobilières	44 800,00
61513	Autres impôts locaux	0,00
61521	Entretien terrains	27 000,00
615221	Entretien réparations bâtiments publics	68 170,00
615228	Entretien réparations autres bâtiments	10 000,00
615231	Entretien réparations voiries	10 000,00
615232	Entretien répartition réseaux	17 000,00
61551	Entretien matériel roulant	10 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	366 300,00
6156	Maintenance	155 100,00
6161	Multirisques	17 000,00
6161	Assur. Obligatoire dommage-construction	112 000,00
6168	Autres primes d'assurance	14 000,00
617	Etudes et recherches	325 850,00
6182	Documentation générales et techniques	12 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	16 000,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	1 000,00
6225	Indemnités aux comptables et régisseurs	0,00
6226	Honoraires	55 500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00
6228	Divers	0,00
6231	Annonces et insertions	67 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	38 000,00
6236	Catalogues et imprimés	85 700,00
6238	Divers	104 000,00
6247	Transports collectifs	18 520,00
6248	Divers	98 000,00
6251	Voyages et déplacements	989,00
6257	Réceptions	14 000,00
6261	Frais d'affranchissement	11 000,00
6262	Frais de télécommunications	14 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	29 200,00
6282	Frais de gardiennage	145 681,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	44 050,00
6288	Autres services extérieurs	359 900,00
63512	Taxes foncières	55 000,00
637	Autres impôts taxes	8 100,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 971 650,00
6218	Autres personnel extérieur	10 000,00
6331	Versement mobilité	18 479,00
6332	Cotisations versées au FNAL	853,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	15 079,00

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
6338	Autres impôts taxes sur rémunérations	2 759,00
64111	Rémunération principale titulaires	602 702,00
64112	NBI SFT indemnité résidence	40 402,00
64118	Autres indemnités titulaires	305 088,00
64131	Rémunération non tit.	407 988,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00
6451	Cotisation à l'URSSAF	204 604,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	207 386,00
6454	Cotisations aux ASSEDIC	14 433,00
6455	Cotisation pour assurance du personnel	25 000,00
6457	Cotis. Sociales liées à l'apprentissage	0,00
6475	Médecine du travail pharmacie	3 900,00
6478	Autres charges sociales diverses	6 840,00
6488	Autres charges	106 137,00
65	Autres charges de gestion courante	208 610,00
6512	Droit d'utilisat° informatique nuage	18 300,00
6531	Indemnités	96 300,00
6532	Frais de mission	4 000,00
6533	Cotisations de retraite	10 000,00
6535	Formation	6 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	30 000,00
6574	Subv fonct Association	44 000,00
65888	Autres	10,00
66	Charges financières	127 500,00
66111	Intérêts réglés à échéance	132 000,00
66112	Intérêts Rattachement des ICNE	-4 500,00
67	Charges exceptionnelles	88 000,00
6711	Intérêts moratoires pénalité / marché	20 000,00
6712	Amendes fiscales et pénales	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	10 000,00
673	Titres annulés	20 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	38 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		28 469 078,49
042	Opérat° ordre transfert entre sections	1 077 790,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédés	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00
6811	Dot. amortissement	1 077 790,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	7 068 113,07
Total des dépenses d'ordre		8 145 903,07
TOTAL GENERAL		36 614 981,56

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		20 940 000,00
7331	Taxe enlèvement OM	20 940 000,00
Dotations et participations reçues		2 171 200,00
744	FCTVA	2 000,00
7472	Participat Région	31 200,00
7478	Participat Autres organismes	2 138 000,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		1 737 200,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 667 200,00
7013	Ventes de produits résiduels	617 500,00
7018	Autres ventes de produits finis	6 000,00
70323	Redev occupat domaine public communal	700,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	2 000,00

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	600 000,00
70841	Mise à dispo personnel	241 000,00
70872	Remb frais BA	200 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
7588	Autres produits div de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
7711	Pénalités perçus	0,00
7714	Recouvert créances admises en non valeur	0,00
7718	Autres produits except opérat gestion	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00
775	Produits des cessions d'immob	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	70 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	10 000,00
6479	Remboursst sur autres charges sociales	60 000,00
Total des recettes réelles		24 848 400,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	111 720,00
777	Quote part subv invest transf cpte résul	111 720,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		111 720,00
TOTAL GENERAL		24 960 120,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées		563 000,00
1641	Emprunts en euros	563 000,00
Acquisitions d'immobilisations		8 199 183,07
2031	Frais d'études	779 000,00
2031	Frais d'insertion	5 000,00
2051	Concession droits similaires	80 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	75 000,00
21318	Autres bâtiments publics	186 000,00
2135	Installations générales agencements	100 000,00
2138	Autres constructions	100 000,00
2151	Réseaux de voirie	180 000,00
2152	Installations de voirie	11 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	30 000,00
21538	Autres réseaux	0,00
21578	Autres matériel et outillage de voirie	2 405 200,00
2158	Autres inst matériel outil technique	339 900,00
2181	Installat* générales, agencements	0,00
2182	Matériel de transport	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	28 500,00
2184	Mobilier	14 000,00
2188	Autres immobilisation corporelles	54 000,00
2313	Constructions	3 201 583,07
2315	Installat* matériel et outillage techni	610 000,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Autres dépenses éventuelles		3 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	3 000,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
020	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		8 765 183,07
040	Opérat* ordre transfert entre sections	111 720,00
13911	Etat et établissements nationaux	1 800,00
13912	Sub. Transf cpte résult. Régions	3 620,00
13918	Autres subvention d'équipement	106 300,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
13918	Autres bâtiments publics	0,00
Total des dépenses d'ordre		111 720,00
TOTAL GENERAL		8 876 903,07

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Souscription d'emprunts et dettes assimilées		0,00
Dotations et subventions reçues		1 644 693,50
10222	FCTVA	207 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	917 693,50
1311	Subv transf Etat et établ. Nationaux	0,00
1312	Subv transf Régions	152 000,00
13141	Subv transf Communes membres du GFP	12 000,00
1318	Autres subventions d'équipement	356 000,00
1328	Autres subventions d'équip. Non transf.	0,00
238	Avances versées commandes immo corp	0,00
Autres recettes éventuelles		4 000,00
27638	Créances autres établissements	4 000,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Total des recettes réelles		1 648 693,50

SIOM DE LA VALLEE DE CHEVREUSE - BUDGET PRINCIPAL COLLECTE OM - BP - 2021

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
040	Opérat° ordre transfert entre sections	1 077 790,00
192	Plus ou moins values sur cession immo	0,00
28031	Frais d'études	108 100,00
28051	Concessions et droits similaires	57 600,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	530,00
28128	Autres aménagements de terrains	14 300,00
28135	Installations générales, agencements	30 870,00
28152	Installations de voirie	350,00
281532	Réseaux d'assainissement	5 450,00
281533	Réseaux câblés	330,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	700 300,00
28158	Autres installat matériel et outillage	60 400,00
281738	Autres constructions	2 100,00
281788	Autres immo corporelles	42 200,00
28181	Installations générales	1 500,00
28182	Matériel de transport	21 360,00
28183	Matériel de bureau et informatique	18 650,00
28184	Mobilier	3 600,00
28188	Autres immo corporelles	10 150,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
2031	Frais d'études	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (3)	7 068 113,07
Total des recettes d'ordre		8 145 903,07
TOTAL GENERAL		9 794 596,57

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					
6574			AMICALE DU PERSONNEL	Association	19 000,00
6574			Chaire Suppelec	Association	10 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N		C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		17,00	0,00	17,00	9,00	2,00	11,00
ADJOINT ADMIN. PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	6,00	0,00	6,00	5,00	0,00	5,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ATTACHE	A	4,00	0,00	4,00	1,00	2,00	3,00
ATTACHE PRINCIPAL	A	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
REDACTEUR	B	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		27,00	0,00	27,00	16,00	6,00	22,00
ADJOINT TECHNIQUE	C	10,00	0,00	10,00	9,00	0,00	9,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	C	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
AGENT DE MAITRISE	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
AGENT DE MAITRISE PRINCIPALE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
INGENIEUR	A	5,00	0,00	5,00	0,00	4,00	4,00
INGENIEUR PRINCIPAL	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
TECHNICIEN	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		44,00	0,00	44,00	25,00	8,00	33,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

SIOM DE LA VALLEE DE CHEVREUSE - BUDGET PRINCIPAL COLLECTE OM - BP - 2021

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillés (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-593 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT Nature du contrat (5)
			Indice (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ATTACHE	A	ADM		0,00	3-3-2°	CDD
ATTACHE	A	ADM		0,00	3-3-2°	CDD
INGENIEUR	A	TECH		0,00	3-3-2°	CDD
INGENIEUR	A	TECH		0,00	3-3-2°	CDD
INGENIEUR	A	TECH		0,00	3-3-2°	CDD
INGENIEUR	A	TECH		0,00	3-3-2°	CDD
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	B	TECH		0,00	3-3-1°	CDD
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	B	TECH		0,00	3-3-1°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Saisonnier Administratif	C	ADM		0,00	3-b Saisonnier	CDD
Saisonnier Déchèterie	C	TECH		0,00	3-b Saisonnier	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique,

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

SP : Sportif.

CUI : CUI.

ANIM : Culturel.

PIM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa ; accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa ; accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaires des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 ; contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
01/01/2011 - CONCESSION	DALKIA FRANCE	DALKIA FRANCE	SOCIETE ANONYME	3 000 000,00
Détention d'une part du capital				
31/12/1984 -	SEMAVAL	SEMAVAL	SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIES	6 097,96
21/06/2017 -	SIGEIF	SIGEIF MOBILITE	SOCIETE ECONOMIE MIXTE	50 000,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
SIPPEREC	04/10/2016	SANS FISCALITE PROPRE	650,00
SIGEIF	04/10/2017	SANS FISCALITE PROPRE	650,00
SIPP NCO	09/10/2018	SANS FISCALITE PROPRE	3 500,00
Autres organismes de regroupement			
ORDIF	07/07/2016	SANS FISCALITE PROPRE	1 500,00
ADEZAC	07/07/2016	SANS FISCALITE PROPRE	600,00
AMORCE	07/07/2016	SANS FISCALITE PROPRE	1 900,00
OREE	07/07/2016	SANS FISCALITE PROPRE	3 700,00
REFER	07/07/2016	SANS FISCALITE PROPRE	4 100,00
CERCLE NATIONAL DU RECYCLAGE	13/12/2016	SANS FISCALITE PROPRE	3 900,00
RESEAU IDEAL	13/12/2016	SANS FISCALITE PROPRE	2 500,00
SCUBE	28/02/2017	SANS FISCALITE PROPRE	2 000,00
CLUB FACE	13/02/2018	SANS FISCALITE PROPRE	250,00
ASSOCIATION FRANCAISE GNV	27/03/2018	SANS FISCALITE PROPRE	1 200,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
VALORISATION ENERGETIQUE	VALORISATION ENERGETIQUE	27/06/2016	DL23/2016 - 06/06/2016	20006232100027	VALORISATION ENERGETIQUE	Oui

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
Collecte et traitement Emballages	Collecte et traitement Emballages		Article 283 CGI -	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 42

Nombre de membres présents : 25

Nombre de suffrages exprimés : 28

VOTES :

Pour : 27

Contre : 0

Abstentions : 1

Date de convocation : 16 MARS 2021

Présenté par (1),

A. Villejust



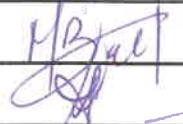





22 MARS 2021

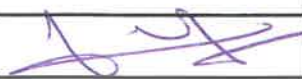
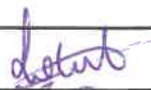





Délibéré par l'assemblée (2) sur le conseil




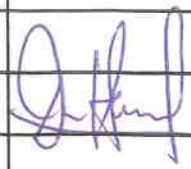
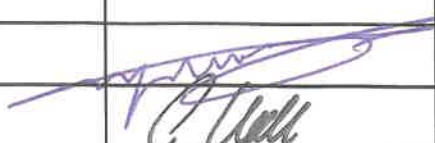
A. Villejust

22 MARS 2021


Les membres de l'assemblée délibérante (2),

AMBROISE Pascal	
ARNOULD Laure	
BAY Philippe	
BEAN Nathalie	
BERCHON Anne	
BERT Monique	
BERTIAUX Pierre	
BERVEILLER Daniel	
BIZEBARD Thierry	
BLIN Serge	
BOES Stéphanie	
BOUILLET Sandrine	
BOULLAND Daniel	
BOURIOT Alban	
CAHAREL Brice	
CAMBON Pierre	Poussin I. T. Chauv...
CARRE Jacky	
CASSINARI Lovovico	
CAUCHETIER Yann + Poussin	
CAZALA Charlotte	
CHEVALIER Sylvie	

IV – ANNEXES		IV
ARRETE ET SIGNATURES		D2
COLIN Nancy		
CORDIER Gilles + Puccinia		
CROISILLE Sandrine		
DA COSTA-FERNANDES Nicole		
DEBRAS Jean-Jacques		
DELAGNEAU Stéphane		
DEMICHEL Dominique		
DIDIN Jean-Michel		
DOBIGNY David		
DUJARDIN Christian		
DUMAS Dominique		
ESCANDE Philippe		
FAYED Reda		
FONTENAILLE Dominique		
FOURGEAUD Serge		
FRICKER-CAUSSE Caroline		
GARSUAULT Philippe		Puccinia Y. translation
GELOT Sandrine		
GILBERT Michel		
GILBON Patrice		
GLEIZE Bernard		
HAMON Laetitia		
HERY-LE PALLEC Anne		
JAMAGNE Véronique		
JAUBERT Sarah		
JEANNOT Rémi		
JOUHANNET Olivier		
LABOMME Thierry		
LANGLOIS Patrice		

IV - ANNEXES		IV
ARRETE ET SIGNATURES		D2
LARDIERE Christian		
LAURENT Valéry		
LECLERC Christian		
LECLERCQ Patricia		
LUCAS Olivia		
MAIMOUN Janine		Poussin, G. Corélier.
MAJEUX Claude		
MASLARD Hugues		
MASURE Frédéric		
MENARD Dominique		
MISSENARD Didier		
MONTAGNON Jean-Claude		JC
MUSY Olivier		
PANDZOU Brian		
PERIS Valérie		
PERRIN Alexia		
PLUMAIL Nathalie		
PREVOST Claude		
PRIVE Denis		
PROUST Francis		
QUEANT Michel		
RAVEL Stéphanie		
RICHARD François		
ROMIEN Pierre		
SAUSSOL David		
STANKOVIC Tatiana		
TRAMONI Daniel		
TRICKOVSKI Igor	+ Poussin.	
VALOT Céline		

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

VELLUET Sébastien	
VERCAIGNE Patricia	
VIGIER Jean-François	
VIVIEN Marc	
XAVIER Bernard	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : .